

**Des clés pour mieux comprendre
la diversité ethnoculturelle,
religieuse et linguistique en
milieu scolaire**

le cas de

Lanaudière

Un portrait historique

1

LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Dans un passé lointain, les Autochtones semblent avoir très peu fréquenté Lanaudière. Il n'en demeure pas moins qu'il.elle.s en sont les premier.ère.s habitant.e.s. En 1535, alors qu'il navigue sur le fleuve Saint-Laurent, l'explorateur français Jacques Cartier note d'ailleurs l'existence d'un village iroquoien à l'emplacement actuel de Lanoraie : Agochonda. À partir de la moitié du XVII^e siècle,

Lanaudière séduit de nombreux.euses immigrant.e.s français.es originaires, pour la plupart, de la Normandie, du Poitou et de l'Île-de-France. Son peuplement est néanmoins freiné par les hostilités qui règnent entre les Kanien'kehá:ka et la population française. Il faut donc attendre la Grande Paix de 1701 avant que la colonisation prenne véritablement son envol dans cette région.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Au lendemain de la Conquête (1760), Lanaudière accueille différentes vagues d'immigration. La première amène des militaires britanniques démobilisés; la seconde, qui durera jusqu'en 1780, des familles acadiennes qui avaient été déportées en Nouvelle-Angleterre. Ces dernières fonderont de nombreuses paroisses, dont celles de Rawdon, de Sainte-Julienne et de Saint-Michel-des-Saints. Puis, des mercenaires allemands engagés par la Couronne pendant la Guerre d'indépendance américaine (1775-1783), majoritairement protestants, leur emboîtent le pas. À peu près au même moment, des loyalistes quittent les Treize colonies américaines

pour mettre le cap sur la région. Finalement, de 1820 à 1840, des Irlandais.es, en grande partie des catholiques, s'établissent sur les terres lanaudoises après avoir fui les famines qui sévissent dans leur pays d'origine.

Malgré ces importants mouvements migratoires, la population de Lanaudière demeure majoritairement canadienne-française et catholique. Les personnes nouvellement arrivées donnent toutefois une couleur particulière à certaines localités. C'est le cas de Rawdon qui, au XIX^e siècle, accueille quatre églises de confessions distinctes, soit catholique, anglicane, baptiste et d'Écosse.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

De la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, le tissu social de Lanaudière continue de se diversifier. En 1906, la réserve de Manawan, où s'installe une cinquantaine d'Atikamekw Nehirowisiwok (un nombre qui sera multiplié par quarante en 2011), est créée au nord de Saint-Michel-des-Saints. Puis, les deux guerres mondiales qui éclatent de l'autre côté de l'Atlantique entraînent l'arrivée de nouvelles personnes immigrantes dans la région. Elles sont d'origine juive, polonaise, roumaine, hongroise, ukrainienne, tchèque et russe. Ce flux important de migrant.e.s de l'Europe de l'Est sera à l'origine de la fondation de deux paroisses orthodoxes russes à Rawdon au milieu du XIX^e siècle. De nos jours, le cimetière de l'une d'elles abrite même les sépultures russes orthodoxes du Grand Montréal.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, plusieurs immigrant.e.s laissent leur marque dans le milieu des affaires. Il ne suffit qu'à penser au Libanais Michel Abou Nader, propriétaire d'un magasin général à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ou au Polonais Tadek Barnowski, fondateur de la station de ski Montcalm à Rawdon.

Plus récemment, différents conflits mondiaux ont été à l'origine de l'arrivée de réfugié.e.s, notamment des Colombien.ne.s, des Syrien.ne.s et des Népal-Bhoutanais.es. Il semble que ce soient surtout de jeunes familles qui s'installent dans la région.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de Lanaudière comptait 502 152 habitant.e.s réparti.e.s dans 10 municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Les Moulins, L'Assomption et Joliette². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

➔ 1,65 %

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

➔ 6,04 %

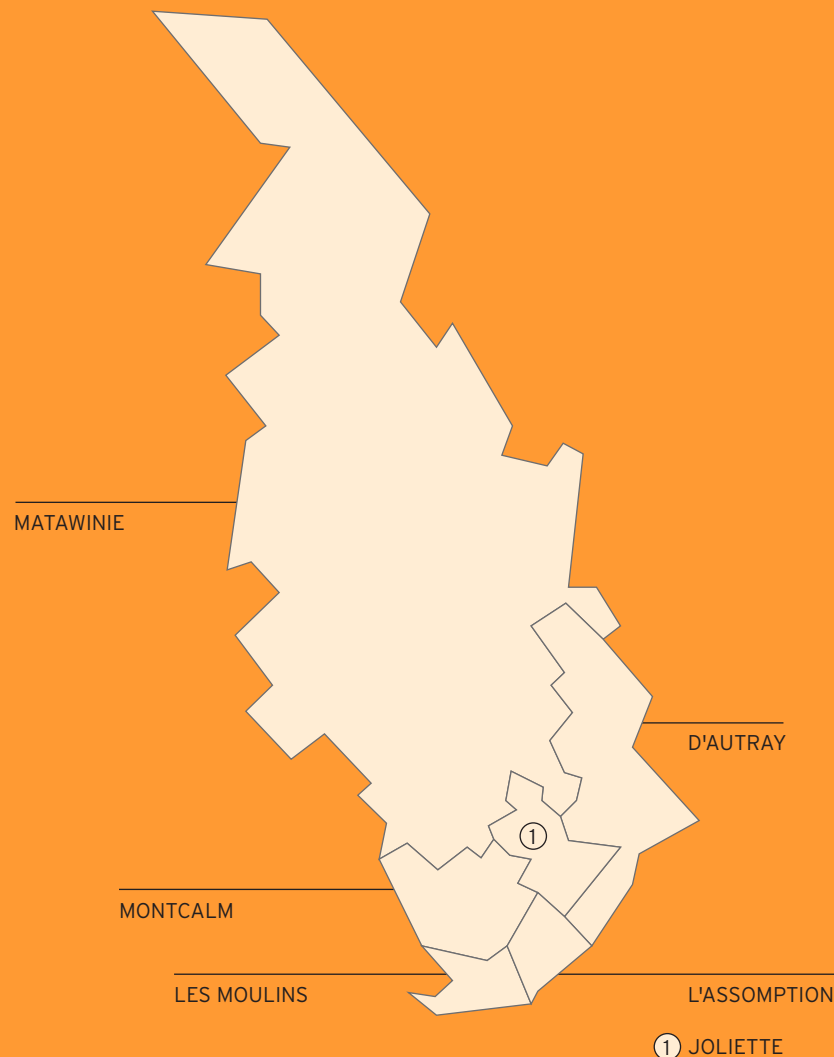
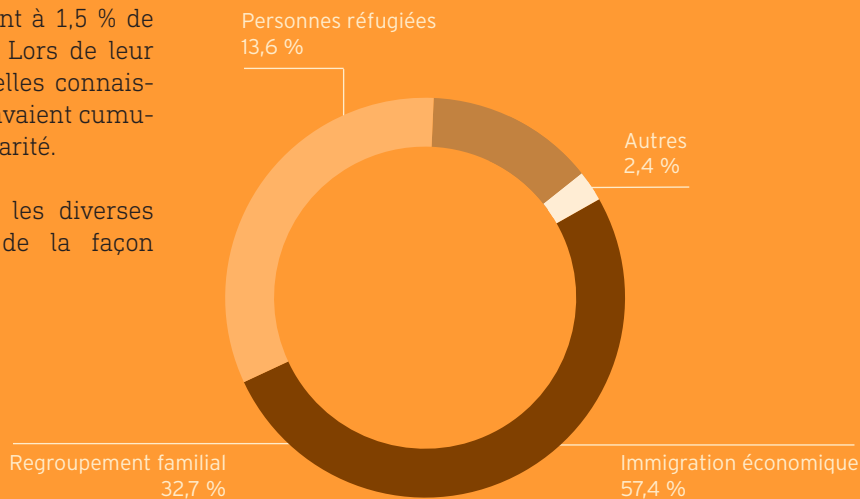
ONT DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

➔ 5,25 %

SONT DES PERSONNES IMMIGRANTES, PEU IMPORTE LE MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU CANADA⁶.

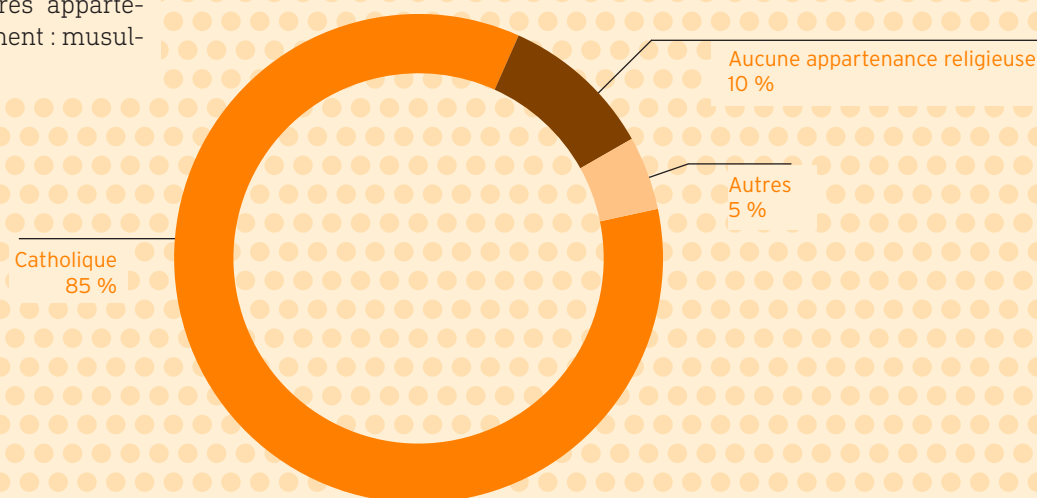
Les 7434 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative de Lanaudière correspondent à 1,5 % de la population de la région. Lors de leur admission, 70,8 % d'entre elles connaissaient le français et 69,6 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (85 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (10 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (5 %) sont principalement : musulmane, baptiste et pentecôtiste⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région de Lanaudière, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse, et linguistique dans la région de Lanaudière.

1

Le besoin de bonifier les ressources offertes aux personnes nouvellement arrivées pour faciliter leur intégration est évoqué. Certains articles proposent même de développer des programmes de recrutement à l'international afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre qui touche les PME de la région. L'importance d'accueillir les différentes communautés culturelles afin de les encourager à s'installer dans la région est aussi soulignée.

2

L'immigration est un sujet qui fait débat dans la région. Alors que certains articles récents posent un regard positif sur l'immigration en région et sur la diversité religieuse et culturelle en général, auparavant, certains articles mentionnaient la difficulté des immigrant.e.s de s'intégrer dans le marché du travail. Les lettres d'opinion sur les accommodements raisonnables et sur la place de la communauté musulmane témoignaient plutôt d'une méfiance à l'égard de ces personnes.

3

On met de l'avant la richesse des communautés autochtones vivant dans Lanaudière telles que les Atikamekw Nehirowisiwok, en célébrant notamment divers événements multiculturels comme le Pow Wow estival, et ce, afin de démystifier des préjugés existant sur ces communautés.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

149

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans Lanaudière.

136 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

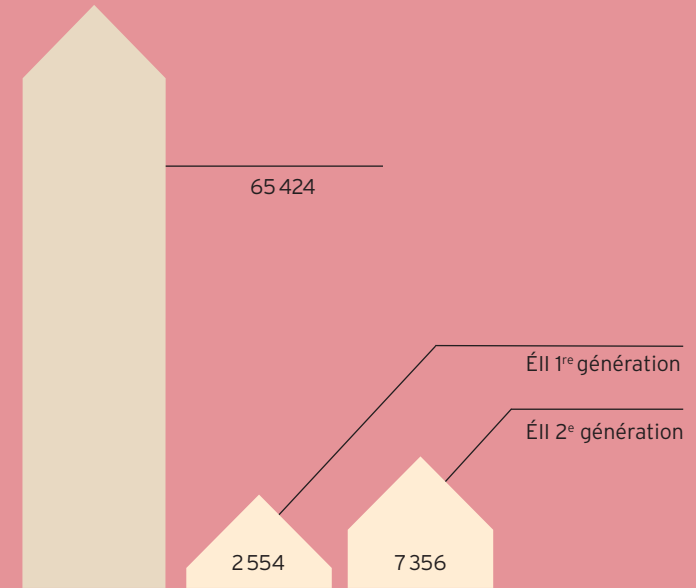
- 131 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSSMI, 3 écoles), CSS des Affluents (CSSDA, 65 écoles), CSS des Laurentides (CSSL, 1 école) et CSS des Samares (CSSSA, 62 écoles);
- 5 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL).

12 ÉCOLES PRIVÉES.

- 1 ÉCOLE GOUVERNEMENTALE¹².

67

C'est le nombre de langues maternelles¹³ des élèves de la région de Lanaudière en 2016-2017. Après le français, l'espagnol (842 élèves) est la langue maternelle la plus fréquente, suivie de l'anglais (763 élèves) et de l'arabe (636 élèves). Au total, 3 789 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 5,79 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 2 558 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



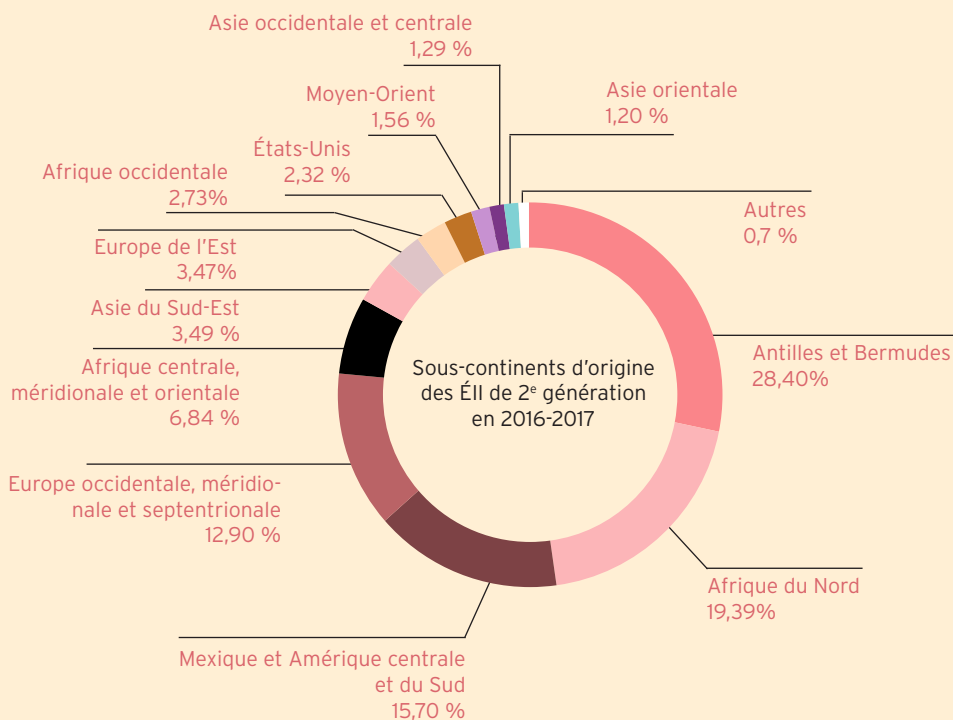
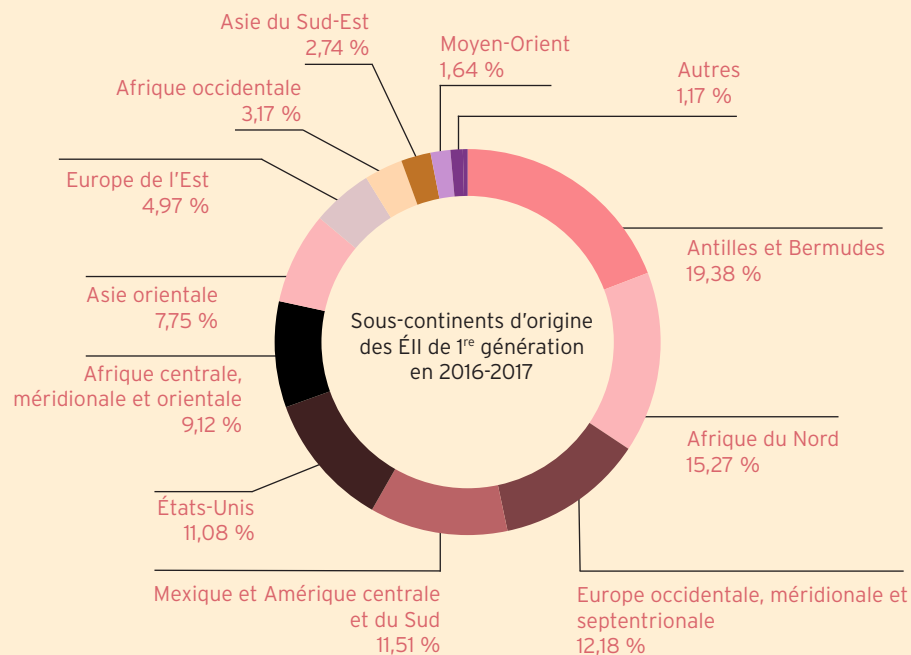
En 2016-2017, il y avait 65 424 élèves dans Lanaudière. De ce nombre, 9 910 (15,15 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 2 554 (3,90 %) de 1^{re} génération et 7 356 de 2^e génération (11,24 %). La grande majorité des ÉII (88,80 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux .elles (11,20 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région de Lanaudière est passé de 7 803 à 9 910, ce qui représente une augmentation de 27 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 2^e génération, qui est passé de 5 433 à 7 356 (soit une hausse de 35,39 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 1^{re} génération qui est passé de 2 370 à 2 554 (soit une hausse de 7,76 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹⁴. Deux sous-continent d'origine, soit les Antilles et Bermudes ainsi que l'Afrique du Nord, se partagent les premiers rangs, peu importe leur statut générationnel. De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment de l'Asie orientale (respectivement 7,75% et 1,20%) et des États-Unis (respectivement 11,08 % et 2,32 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient du Mexique et de l'Amérique centrale et du Sud et de l'Asie du Sud-Est.



Les ÉII de Lanaudière proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région Lanaudière sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, ces élèves se retrouvent en forte majorité dans le CSSDA qui accueille un peu moins des trois quarts d'entre eux.elles. Les autres CSS, la CSSWL et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu plus du quart des ÉII. Le CSSL affiche des taux de concentration les plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 434 élèves. Les écoles gouvernementales, compte tenu de leur mandat, n'en comptent aucun.e.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Le CSSSMI et le CSSDA accueillent respectivement 1 ÉII pour 3 et 4 élèves. Le CSSSA affiche un des taux de concentration les plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 17 élèves. L'école gouvernementale, compte tenu de son mandat, n'en comptent aucun.e.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
École gouvernementale	0 %	0 %
Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL)	0,23 %	8,98 %
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL)	1,05 %	7,46 %
Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSSMI)	3,74 %	27,48 %
Ensemble des écoles du réseau privé	10,09 %	15,82 %
Centre de services scolaire des Samares (CSSSA)	12,54 %	5,74 %
Centre de services scolaire des Affluents (CSSDA)	72,35 %	20,84 %
Total général	100 %	15,16 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 149 écoles de la région, seulement une école ne comptait aucun.e ÉII parmi ses élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSDA.

Des 149 écoles de la région, seulement une école ne comptait aucun.e ÉII parmi ses élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁵

Réseau public

% d'ÉII par école

Écoles primaires

École de la Paix (CSSDA)	48,59 %
École Valmont-sur-Parc (CSSDA)	42,83 %
École la Tourterelle (CSSDA)	35,99 %
École l'Arc-en-ciel (CSSDA)	35,05 %
École Pie-XII (CSSDA)	31,15 %
École des Moissons (CSSDA)	30,79 %

Écoles secondaires

École Jean-Baptiste-Meilleur (CSSDA)	34,11 %
École des Trois-Saisons (CSSDA)	25,92 %
École Des Rives (CSSDA)	22,63 %
École Félix-Leclerc (CSSDA)	21,23 %

Réseau privé

Écoles primaires

Centre académique de Lanaudière	22,02 %
École trilingue Vision Terrebonne	18,42 %
Académie François-Labelle	13,96 %
École Marie-Anne	12,59 %

Écoles secondaires

Collège Saint-Sacrement	27,18 %
Académie Antoine Manseau	12,70 %
Collège de l'Assomption	12,31 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁶.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE¹⁷.

Le CSSSA travaille de concert avec l'organisme Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL) pour proposer aux élèves réfugié.e.s, **un camp de francisation** afin de poursuivre l'apprentissage du français pendant les vacances estivales, de socialiser en français et de découvrir la ville de Joliette, tout en s'amusant. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

L'échange culturel entre les élèves de l'école primaire Germain-Caron à Saint-Didace (CSSSA) et l'école Ikusik de Salluit a permis aux élèves de s'ouvrir à la culture des Inuit. Cette initiative, qui poursuivait plusieurs objectifs pédagogiques, visait également les objectifs d'éducation interculturelle suivants :

- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.
- Sensibiliser aux réalités autochtones.

Défini comme un service d'accueil, d'intégration et de francisation des élèves immigrants du CSSDA, le service « **Vire-Vent** » et la trousse qui l'accompagne visent à soutenir les élèves en apprentissage du français et leurs parents. On y trouve également de nombreuses ressources destinées aux enseignant.e.s et autres acteurs éducatifs. Cette initiative poursuit notamment les objectifs suivants :

- Soutenir des initiatives permettant de faciliter les transitions vécues par les élèves issu.e.s de l'immigration ou allophones (entrée à l'école, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la formation générale des jeunes à la formation générale des adultes, etc.).
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.

Le CSSDA a initié un jumelage mettant de l'avant des **activités d'échange** entre des classes de francisation du préscolaire et du primaire, une classe d'élèves en difficulté d'apprentissage et une classe du volet alternatif. Les activités réalisées (confection de tartes aux pommes, décoration de citrouilles, fabrication de chocolat pour la St-Valentin) ont permis aux élèves allophones d'enrichir leur lexique, en plus de donner l'occasion à tou.te.s les élèves de prendre part à des projets communs. Ces initiatives visent notamment les objectifs suivants :

- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.
- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

**COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE (CREDIL)**

200, rue de Salaberry
Joliette (Québec) J6E 4G1
Téléphone : 450 756-0011
www.credil.qc.ca

2

SERVICE D'AIDE À LA FAMILLE IMMIGRANTE MRC DE L'ASSOMPTION (SAFIMA)

30, rue Adrien, bureau 205
Repentigny (Québec) J6A 4S9
Téléphone : 450 492-3799
<https://www.safima.ca>

3

**ACCUEIL MULTIETHNIQUE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS À
TERREBONNE ET LES ENVIRONS (AMINATE)**

500, boulevard des Seigneurs, bureau 002
Terrebonne (Québec) J6W 1T3
Téléphone : 450-492-7989
<http://www.aminat.qc.ca>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁸.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 638 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,98 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 528 sont des ÉII, dont 310 de 1^{re} génération et 218 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

197 ÉLÈVES OU
30,88 %

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 26 ÉLÈVES (4,08 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

332 ÉLÈVES OU
52,04 %

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

109 ÉLÈVES OU
17,08 %

ONT REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE. 21 ÉLÈVES (3,29 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE. AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : *le cas de Lanaudière*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Lanthier, Pet Morneau, J. (2016). *Lanaudière. Les régions du Québec. Histoire en bref*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

Télé-Québec, Chevarier, A., Caron, M. et Gagné, P. (2011). *Quel est l'apport des différentes communautés culturelles en région?* Québec, Québec : Télé-Québec.

Tremblay, M. (2010). La contribution des immigrants d'origine germanique au peuplement des régions de Lanaudière, de la Mauricie, de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent. *Cahiers québécois de démographie*, 39(2), 179-200. doi:10.7202/1003585ar

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de la Lanaudière, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Kanien'kehá:ka* sera utilisé pour désigner les Mohawks et les Atikamekw Nehirowisiwok, les Atikamekw.

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Lanaudière*.

Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/14-Lanaudiere.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Lanaudière [Région économique], Québec et Québec [Province]* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&id=85107).

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région de Lanaudière, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.

Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geoi=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en octobre 2018 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les É.II. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif. » (voir MEES (2016). Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, p. 15, Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf)
- ¹³ La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹⁴ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁵ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁶ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁷ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur le camp de francisation, consultez : <http://credil.qc.ca/alactualite.php?p=152>
- Pour plus d'informations sur l'échange culturel entre les élèves de l'école primaire Germain-Caron à Saint-Didace (CSDS) et l'école Ikusik de Salluit, consultez : <http://saint-didace.com/wp-content/uploads/2017/10/presentation-final-compressed.pdf>
- Pour plus d'informations sur la troupe Vire-Vent, consultez : <https://bloques.csafluentes.qc.ca/vire-vent/>
- ¹⁸ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf